L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 1ER MARS 1900. NUMERO 4

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1309. . . . . WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne 12c
Chaque insertion subséquente 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

LA GUERRE.

Paardeberg, 22.—Une colline, occupée par les Bœrs, a été capturée avec cinquante prisonniers.

A 6 30, hier soir, la position du général Cronje n'était pas changée.

Une autre dépêche du gué de Paardeberg, en date du 20, raconte ainsi la bataille de dimanche: "L'un des combats les plus sanglants de la guerre a eu lieu, dimanche le 18, au gué de Paardeberg. Le général Kelly-Kenny, en poursuivant le général Conje, a surpris son arrière garde au gué de Klip, et a suivi les burghers jusqu'au camp bœr de Koodoosraud. La bataille commença dès le point du jour au gué, l'infanterie à cheval repoussant l'arrière-garde des Bœrs en avant de la rivière jusqu'au principal corps d'armée, pendant qu'un autre corps d'infanterie à cheval se déployait sur le front droit et le front des Bœrs. Le principal corps d'armée Anglais s'avança pour prendre le camp des Bœrs par le flanc sur la rive nord de la rivière. Le général Kelly Kenny ayant saisi deux gués trouva les Bœrs fortement retranchés et ordonna une attaque avec la brigade écossaise sur la gauche, la brigade du général Knox au centre, et à la droite, pendant que celle du général Smith-Dorrien traversait la rivière et s'avançait le long de la rive nord. Des deux cotés, au nord et au sud des rives, le terrain est plat. La marche en avant à travers cette vallée fut meurtrière et, les pertes des Anglais sont considérables. La bataille a été une répétition exacte de celle de Modder River. Les soldats furent exposés au feu durant toute la journée et le combat ne produisit aucun résultat définitif, car le camp des Bœrs était bien fortifié et ils y demeurèrent. Les canons anglais continuèrent un bombardement vigoureux du camp et les Bœrs avouèrent avoir perdu plus de 800 hommes.

Ce terrible bombardement fut repris lundi, quand le général Cronje demanda un armistice Le bombardement continua mardi avec cinquante canons lançant de la mitraille dans le camp des Bœrs.

Paardeberg,—Hier après-midi, j'ai constaté, après une reconnaissance en force de la position de l'ennemi, que je ne pouvais pas tenter l'assaut sans m'exposer à des pertes considérables, ce que je tiens à éviter. C'est pourquoi j'ai décidé de bombarder la position avec mon artillerie, et de tourner mon attention du coté des renforts ennemis. Les Bœrs ont été repoussés dans toutes les directions, perdant plusieurs soldats tués, blessés ou faits prisonniers. Ces derniers au nombre d'environ cinquante, ont déclaré qu'ils sont arrivés de Ladysmith il y a deux jours par chemin de fer. Ils ont aussi déclaré que c'est notre artillerie qui les a forcés d'abandonner les collines qu'ils occupaient. J'ai perdu deux officiers, le capitaine Campbell, du 9th Lancers et le lieutenant Heuston, de l'artillerie, et quatre soldats, tous légèrement blessés.—Roberts.

De source Bœr.

"Les Anglais s'avancèrent à travers Blaun Bank et nous attaquèrent après s'être divisés en deux colonnes.

"Pendant que les Bœrs étaient très activement engagés avec Lord Roberts, le général French, avec 2,000 cavaliers et six canons, réussissait à passer à travers nos lignes. Les Bœrs ne se sont pas sérieusement opposés à la marche du général French, mais ont concentré leurs efforts pour arrêter les convois de provisions.

"Ce dernier plan a réussi et ils ont capturé 2,000 têtes de bétail, cent wagons chargés de provisions de toutes sortes et cent soldats ont été faits prisonniers.

Le "Daily Mail" publie la dépêche suivante de Lorenço Marquès, en date du 31 "Les journaux bœrs, en date du 19, rapportent que le commandant Dewet a remporté une brillante victoire, sur les Anglais, à la rivière Modder."

"Le général Dutoit rapporte qu'il a été défait par la colonne de cavalerie anglaise, qui est entrée à Kimberley. Il a retraité à Riverton, seize milles au nord de Kimberley, après avoir perdu tous ses canons et sept hommes."

Le même journal dit que le général Cronje a réussi à faire parvenir à Koffyfoutein, un message, disant qu'il tient toutes ses positions et qu'un cordon de Bœrs entoure encore Kimberley.

Les dépêches bœrs disent que le général Cronje, pendant que les Anglais essayaient de l'envelopper entre Paardeberg et Koodoorsrand, a reçu des renforts de Dewet et qu'il a pu défaire complètement les Anglais. On attend donc anxieusement que le Bureau de la guerre dise ce qu'il sait. Personne ne doute du succès définitif, mais on craint un désappointement temporaire, et on pense que les Anglais ont encore plusieurs batailles à livrer.

Ottawa, 22—Le gouverneur-général a reçu la dépêche suivante du général Roberts.

"Paardeberg, Etat Libre d'Orange, 22 fev. 1900.

Le régiment canadien s'est comporté admirablement depuis son arrivée dans le Sud de l'Afrique. Je regrette beaucoup les pertes nombreuses pendant la bataille du 18 courant et je vous prie de dire au peuple combien nous admirons tous, ici, la bravoure dont nos camarades canadiens ont fait preuve en cette occasion. Signé Roberts.

Le 1er contingent canadien a pris une part active aux opérations du Général Roberts contre le corps de Cronje et de nombreux télégrammes de félicitations ont été envoyées au gouvernement tant par Lord Roberts, que par M Chamberlain et autres.

Malheureusement, cette gloire a été chèrement achetée. Vingt de nos compatriotes ont payé de leurs vies, le succès obtenu, et 70 autres ont été blessés.

Parmi les premiers se trouve le major Arnold de Winnipeg qui a succombé à ses blessures.

Une dépêche de Lord Roberts annonçait Mardi dernier, que le Général Cronje s'est rendu sans conditions avec ses 3000 hommes. Cronje a déclaré que sa position était intenable, et que ne voyant aucun espoir d'en sortir il n'avait pas voulu sacrifier inutilement le sang de ses hommes.

Il semblerait qu'il manquait de vivres et de munitions.

C'est un évènement important, qui va singulièrement changer la face des choses; Cependant, il serait oiseux de croire que la guerre soit terminée pour cela.

C'est peu probable.

CORRESPONDANCE

SAINT-CLAUDE

Le 11 du courant une assemblée publique a eu lieu dans notre paroisse, l'on y a décidé, de demander à la Cie du C. P. R. de faire profiter St. Claude, des avantages que la Cie offre aux colons du Manitoba et du Nord ouest désireux d'ameliorer la race de leurs animaux.

On a résolu de solliciter l'obtention de deux taureaux et d'un verrat de race. MM. H. Bonnet et Fréderic Jirin ont été désignés. pour avoir soin de ces animaux si la Cie fait droit à notre requête. Ont dit qu'une réunion privée avait eu lieu précédemment et qu'il s'était trouvé à cette reunion des gens à l'esprit assez étroit et égoiste pour demander qu'une partie de la population n'ayant pas les mêmes idées politiques ne fut point admise à bénéficier des avantages qu'offriraient la présence de ces animaux de race; heureusement le fanatisme n'est point encore entré dans tous les cœurs, des personnes aux idées plus larges ont ouvertement critiqué de semblables procédés et la majorité de la réunion leur donna raison.

Ce qui nous a valu la reunion du 11 Nous devons feliciter sans réserve ceux qui ont fait prévaloir les saines notions de justice.

L'on a encore sur le cœur ici, les compliments étranges de la N. W. Review à l'égard de notre population.

Je n'y reviendrais pas, mais pour qui connait ce qui s'est passé à St Claude depuis deux ans, il est tout simplement du dernier ridicule de parler des dupes de M. Rochon.

C'est un comble, quand on songe que nous avons lutté contre ce même M. Rochon, et que les liberaux d'ici l'accusaient de faire le jeu des conservateurs à notre propre détriment.

Si l'influence de M. Rochon s'est fait sentir quelque part, s'il a fait des dupes, des électeurs de quelque paroisse ce n'est assurément pas ici, où nous ne l'avons d'ailleurs pas vu, sinon pous nos difficultés.

Décidément le N. W. Review est bien mal renseignée; elle semble ignorer ce dont elle parle; espérons qu'elle se renseignera mieux une autre fois.

La nomination du remplaçant de M. Rochon est loin d'être favorablement accueillie ici; le choix de H. J. Macdonald ne nous parait guère judicieux, au point de vue de l'efficacité de nos écoles.

Monsieur François Aubin, de Barnsley, était à St. Claude la semaine dernière, dans le but d'acheter une terre pour un membre de sa famille qui doit arriver le printemps prochain, on dit qu'il a été satisfait et a fait son choix

SAINT-EUSTACHE

Une joyeuse cérémonie à laquelle assistait la majeure partie de la population, a eu lieu Mercredi 21 Février.

M. Achille Beaubry conduisait à l'autel Melle Almaide Durocher fille de M. Francis Durocher. Notre reverend curé M. Martin a uni les nouveau époux, et après la cérémonie religieuse célébrée en grande pompe, il est venu rehausser de sa présence la fête privée au cours de laquelle parents et amis ont apporté aux jeunes mariés leurs vœux et leur souhaits.

Plus de 100 personnes ont pris part à ces agapes, temoignant ainsi de la haute estime en laquelle sont tenues dans la paroisse les nouveaux époux et leur famille.

Nous offrons nos souhaits de bonheur et de prospérité au jeune ménage, et prions Dieu qu'il leur accorde une nombreuse postérité.

Les Contestations d'Ontario.

Les différentes contestations d'élections qui viennent d'avoir lieu dans l'Ontario, viennent de se terminer par une série de condamnations fort sérieuses.

Chose à noter, tous les électeurs convaincus d'avoir vendu leur vote, d'une façon quelconque ou simplement coupables d'avoir accepté de l'argent ou de la boisson, ont été condamnés à des pénalités fort sérieuses; en général le double de ce qui était infligé aux personnes convaincues d'avoir donné de l'argent ou de la boisson.

Les pénalités se sont élevées de 1 à 8 mois d'emprisonnement et de $100 à $500 d'amendes.

Le juge à insisté sur ce point que s'il n'y avait personne pour vendre son vote, les agents électoraux n'auraient point l'occasion de faire la corruption; c'est pourquoi il a doublement puni ceux qui s'étaient laissés corrompre.

Un chef d'œuvre Classique a St. Boniface.

Philoctète, une des plus belles tragédies du théâtre grec, sera représentée vers la mi-mars par les élèves du collège de St. Boniface.

Cette pièce est celle qui contient les scènes les plus pathétiques de tout Sophocle; et Sophocle fut le roi des tragiques athéniens.

Même pour un parterre ne connaissant pas la langue grecque, ce drame ne peut qu'offrir un très vif intérêt: Les personnages qui y figurent sont des héros de la guerre de Troie et des demi-dieux; la langue qu'ils parlent est des plus douces, et le fait historique qu'ils représentent est plein d'intrigue et de passion.

D'ailleurs pour suppléer aux difficultés de la langue, des hérauts feront connaître aux auditeurs, avant chaque acte, le sens de l'action qui doit se dérouler sous leurs yeux. Cette tragédie grecque sera jouée avec ses chœurs; et la musique de ces chœurs est faite pour intéresser le public.

C'est une mélodie délicieuse, composée par un des membres du Conservatoire de Paris. C'est un œuvre musical vraiment digne d'un grand maitre, un œuvre comme on n'en a peut-être jamais exécuté sur nos théâtres d'ici.

Nous aurons donc là une occasion exceptionelle pour entendre une des plus belles productions de l'art dramatique et musical.

Nos remerciments aux RR. PP. du Collège qui veulent bien faire bénéficier le public de ce chef-d'œuvre classique.

C'est en même temps une leçon de choses, fort instructive pour ceux qui ignorent comment les anciens comprenaient et pratiquaient le théâtre.

Enfin nous ne saurions trop louer l'heureuse idée, qui permet aux élèves de s'imprégner de l'art et de la langue des grecs tout en se jouant; c'est mélanger à merveille l'utile et l'agréable.

Colonisation.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer M. Tourigny de Wolseley, à son passage à Winnipeg.

M. Tourigny est fort satisfait de son voyage dans l'Est au cours duquel il s'est efforcé de travailler dans l'intérêt de la colonisation.

Il s'attend à ce qu'un certain nombre de nos compatriotes de la Province de Québec, viennent au printemps s'établir à Wolseley.

Journalisme.

"L'Ouest Canadien" d'Edmonton annonce qu'il suspend sa publication.

Nous le regrettons sincèrement, dans l'intérêt de nos compatriotes du Nord Ouest, dont "l'Ouest Canadien" s'était fait le devoué et intelligent défenseur.

MARIAGES

Mardi dernier à la Cathédrale de St. Boniface, M. Ernest Levêque à Melle Parisien. Nous offrons aux nouveaux époux nos souhaits ardents de bonheur et de prospérité.

Mardi dernier à la Cathédrale de St. Boniface par le Rev. M. Cloutier M. Alfred Vermette de St. Norbert à Melle Clara Genthon. Nos meilleurs souhaits de bonheur accompagnent l'heureux couple.

Colonisation.

Le R. P. Blais, O. M. I. fait en ce moment la visite des familles de la province de Québec qui désirent aller s'établir au Manitoba. Le départ des nouveaux colons est fixé au 3 avril prochain de Montréal. Les intéressés devront se hâter de donner leurs noms au Père Blais à Trois Rivières afin de lui permettre de s'entendre immédiatement avec les autorités du Pacifique pour les chars à mettre à leur disposition.

L'Echo de Manitoba

Jeudi, 1er Mars 1900.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. D'HELLENCOURT, Rédacteur,

Boite 1309, Winnipeg, Man.

Grand maitre Orangiste.

L'hon. McFadden, ministre du cabinet Macdonald, a été nommé la semaine dernière grand maitre des loges orangistes pour la Province de Manitoba.

Sans doute, les bons bleus du "Manitoba" vont illuminer en signe de réjouissance, car l'honneur fait à M. McFadden réjaillit non seulement sur le cabinet, dont il fortifie singulièrement la position mais encore sur tous ceux qui ont comme le "Manitoba" prôné le nouveau ministère conservateur.

Les braves conservateurs canadiens-français de St. Jean-Baptiste et autres lieux, qui s'empressaient l'autre jour à Emerson autour de l'hon. McFadden, seront sans doute tout particulièrement sensibles à l'honneur dévolu à l'élu de leur cœur.

Pourtant, les uns et les autres, n'avaient point de reproches assez sanglants à lancer contre l'orangiste Mulvey; ils ont préféré mettre à sa place un franc-maçon notoire, tant était profonde leur haine pour l'orangisme!

Aimable logique! il est vrai que ce qui est impardonnable chez un libéral, n'est que péché mignon chez un conservateur.

Etre bleu ou rouge, voyez-vous, cela change bout pour bout la manière de voir de ces braves gens!

C'est égal, la présence parmi les collègues de M. Macdonald d'un grand maitre orangiste, n'est guère de nature à faire naitre de grands espoirs parmi ceux que préocupe uniquement le souci des droits de la minorité.

L'ALLIANCE CONSERVATRICE ORANGISTE

La nomination de l'hon. McFadden, au poste de grand maître des loges orangistes, jette une lueur nouvelle sous les dessous des dernières élections provinciales.

C'est une preuve bien convaincante de ce que nous avons dit et prouvé déjà, à savoir; que les concessions de M. Greenway à la minorité ont été la cause véritable de sa defaite dans les comtés anglais.

La présence du grand chef orangistes, Clarke Wallace, l'ennemi acharné des catholiques, dans la province durant la période de la lutte, était déjà un indice irrécusable.

Pour qu'il consentit a venir travailler dans l'interêt de M. H. J. Macdonald, lui qui avait abandonné Sir Charles Tupper sur la question du Bill Remediateur, il fallait qu'il fut bien convaincu, des dispositions non équivoques du chef conservateur manitobain envers la minorité.

Mais il y a d'autres preuves qui sont venus à notre connaissance depuis, et prouvent quel rôle à joué la question des concessions au cours des récentes élections.

Dans le "Deloraine advertiser" du 20 Nov. 1899 nous lisons la correspondance suivante signée Geo. F. Newcomb.

Nous traduisons.

"A la dernière élection à Deloraine entre M. Young et M. Drew, le premier de ces Messieurs avait écrit une lettre aux orangistes disant que s'il était élu et que M. Greenway permettait changement au système des Ecoles nationales tel qu'il existait, le dit changement augmentant encore les privilèges de la minorité, il résignerait son siège:

Ces concessions ont été faites et d'autres sont attendues, personne je pense ne le niera et il est non moins certain que M. Young n'a pas résigné."

L'auteur de la lettre termine en accusant M. Young d'avoir outragé la bannière orangiste et ajoutant que les orangistes devront s'en souvenir au moment de voter.

Clarke Wallace qui vint discourir à Deloraine le 28 novembre, s'est chargé de les en faire souvenir sans doute.

Autre preuve non moins convaincante

Le "Elkhorn advocate," journal conservateur, écrivait en date du 30 Nov. 1899:

"Le peuple de cette province reconnait aujourd'hui pleinement, la fraude pratiquée par Greenway et Laurier à l'égard de la question des Ecoles du Manitoba. Actuellement M. Greenway prétend observer la loi mais il est bien avéré que la loi n'est pas observée."

Suit un article du "Montreal Star" conçu dans le même esprit.

Voici deux exemples pris entre mille qui prouvent surabondamment quel rôle a joué le question des concessions dans la dernière campagne.

Que le parti conservateur s'entendit parfaitement avec les orangistes pour tirer parti de ces concessions contre M. Greenway. il n'y a pas l'ombre d'un doute, lorsque l'on voit M. R. P. Roblin accompagner Clarke Wallace dans sa tournée électorale à Baldur et à Glenboro, et y discourir.

Il est regrettable que les électeurs français de Woodland n'aient pas en connaissance plus tôt de cette intimité entre M. Clarke Wallace et R. P. Roblin. Roblin, pour qui allait discourir M. Jos. Bernier!

Si l'on pouvait conserver le moindre doute, la nomination de M. McFadden, suffirait à l'enlever. C'est la preuve evidente de l'entente conclue entre le parti de M. Macdonald et les orangistes, et ce qui est plus grave pour nous, la présence du grand maître orangiste dans le cabinet, est la preuve non moins certaine, que M H. J Macdonald entend donner satisfaction aux fanatiques orangistes, dont on connait les dispositions à l'égard de la minorité.

Comme on le voit, l'avenir n'est pas couleur de rose, pour la minorité.

Il n'y a guère que le triumvirat Bernier-Larivière pour s'illusionner à ce sujet.

Les Galiciens

Nous avons assisté la semaine dernière à une reprise de la campagne commencée depuis longtemps contre les galiciens.

Fort probablement, c'est là une manœuvre destinée à préparer l'opinion anglaise en vue de la fameuse modification à l'acte électorale préconisée par M. H. J. Macdonald.

Le "Telegram" s'est fait l'écho d'accusations abominables portées contre ces populations, et le gouvernement Macdonald a immédiatement depêché un agent pour s'informer sur place.

Il est de notre devoir, de défendre ces populations en grande majorité catholiques, contre les odieuses occusations portées contre elles.

Il semble bien à voir la façon dont on a cherché à abuser du nom du R. P. Kulawy pour donner un semblant de vraisemblance à ces odieux racontars, que ce sont là de pures calomnies.

Aussi avons nous tenu à reproduire sans retard la lettre du R. P. Kulawy, faisant justice des procédés peu recommandables dont a usé à son égard.

Nous attendons pour nous prononcer à l'égard des faits réprochés aux Galiciens de Schoal Lake, d'avoir obtenu des renseignements complets, mais dès maintenant, nous pouvons affirmer hautement leur invraisemblance.

Les renseignements obtenus de tous côtés sur les colonies de galiciens, sont tous en l'honneur de ce peuple, travailleur, paisible et religieux.

A Edmonton se trouve une colonie Galicienne d'à peu près 4000 âmes, et l'on peut affirmer qu'il est peu de colonie plus prospère dans tout le nord-ouest.

Les neuf premiers colons qui virent s'y établir en sept, 1894 n'avaient à eux tous pour capital que $1294.00. D'après une évaluation récente l'avoir de ces colons réunis représente une valeur de $24,178.00, le plus pauvre des neuf qui avait en tout et pour tout $6 dans sa poche vaut aujourd'hui $2850 00. Tous possédent à part cela de bonnes maisons, étables, clotures etc.

L'agent de la Cie Massy-Harris un M. Peck rapporte qu'il a vendu cette année à cette colonie pour une valeur de $14000 d'instruments d'agriculture; et à sa connaissance la colonie a acheté pour plus de $40,000 à d'autres compagnies.

La colonie possède une machine à battre à vapeur, un moulin à farine, deux églises, des écoles etc., etc., M. Peck dit que les Galiciens sont très honnêtes et rencontrent invariablement leurs obligations avant l'échéance.

Nous avons tout bien de croire que les galiciens de Shoal Lake, ne le cédent en rien sous le rapport des mœurs et de l'honneteté à ceux d'Edmonton.

Il est vraiment honteux de voir l'acharnement que mettent certaines gens, à déblaterer sur cette population galicienne Il est à craindre que la véritable raison de cette hostilité, ne soit due à ce qu'ils sont catholiques.

Ce doit-être pour nous, une raison de les défendre en toute occasion, d'antant qu'ils le méritent pleinement.

Nous n'aurons garde d'y manquer.

La Prohibition a breve echeance

L'hon H. J. Macdonald a formellement promis jeudi dernier aux délégués des sociétés de Temperance de présenter une loi à bref délai pour établir la "Prohibition" dans le Manitoba.

C'était d'ailleurs, un des articles de la plateforme conservative; nous devons donc croire que les promesses de l'hon Premier Ministre ne tarderont pas à être réalisés

Après cela, bien difficiles seront ceux qui oseront ne pas témoigner au cabinet conservateur, une reconnaissance sans borne!

Il y aura peut-être bien quelques hoteliers grincheux qui pesteront d'avoir tant travaillé, pour mieux assurer leur propre ruine; mais comme dit le proverbe on ne fait pas "d'omelettes sans casser des œufs."

D'ailleurs, nous ne les plaindrons guere, puisqu'ils sont les artisans de leur malheur.

Comme vous le voyez, le gouvernement de H J. Macdonald, est le gouvernement idéal et paternel et son unique préoccupation est le bonheur du peuple.

Entre nous, vous n'en croyez rien, n'est-ce pas, et vous avez bien raison, car tant de vertu n'a d'autre but que d'attacher au char conservateur les membres des sociétés de tempérance.

Orangistes et Prohibitionnistes forment un excellent team pour conduire le susdit char à travers les fondrières électorales.

Vaine Tentative.

Le "Manitoba" obligé de reconnaitre qu'il n'a aucun droit à se prétendre l'organe de l'archévêché, cherche à se raccrocher, au rivage par une de ces petites manœuvres calomnieuses dont il a le monopole.

Il accuse tout uniment "l'Echo" d'être un journal répudié par l'autorité religieuse.

Le "Manitoba" sait pertinement qu'il ment;

Puisqu'il nous y force, nous lui dirons même que bien loin d'être répudié "l'Echo" a reçu l'approbation formelle de la plus haute autorité ecclésiastique du pays.

Nous avons trop le respect de la religion pour mêler en toute occasion son nom à notre œuvre de journalisme, ce sont là pures manœuvres de pharisiens, que nous abandonnons volontiers au confrère qui en est coutumier.

Par contre, nous avons le souci constant, d'obéir aux directions que nous sollicitons et qui nous sont fort gracieusement octroyées, en tout ce qui touche les intérêts de la minorité catholique; et nous souhaitons au "Manitoba" de pouvoir en dire autant.

Quand aux quelques membres du clergé, qui ont cru bon de refuser notre journal, nous avons tout lieu de croire que les convictions conservatrices de ces Messieurs, convictions d'ailleurs fort respectables, sont la véritable raison de leur refus

S'il en était autrement c'est qu'ils auraient été trompés par les mensonges du "Manitoba" à notre égard.

Le fameux ministere.

M. J. A. Davidson le nouveau ministre de l'agriculture dans le cabinet McDonald a, sans y prendre garde sans doute fait l'autre jour à Winnipeg un aveu qui ne manque pas de saveur.

Appelé à prendre la parole devant les associations de laiterie et d'élevage réunies en convention son premier soin a été de s'excuser sur son incompétence en pareilles matières.

A tout prendre, M. Davidson a fait preuve de bon sens, en avouant humblement son ignorance pratique; mais nous n'en saurions dire autant de l'hon. H. J. Macdonald qui la choisi pour présider aux destinées de l'agriculture en une Province essentiellement agricole comme le Manitoba, un homme qui lui même s'avoue incompétent.

Que voilà donc un cabinet bien composé! Fort heureusement le grand maître orangiste l'hon. McFadden, est là pour sauver la situation!

Toujours le meme

Le 3 octobre 1892. Monseigneur Taché dans une lettre adressée au "Manitoba" apréciait en ces termes la conduite de ce journal:

"Dans des articles éditoriaux, des entrefilets, des correspondances, on a dit des choses que j'ai beaucoup regrettées comme on a gardé le silence lorsque j'aurais tant aimé qu'on parlât, on a rapétissé la grande sphère des intérêts religieux et patriotiques dans lesquels votre journal se félicite de se mouvoir, aux étroites proportions d'intérêts individuels et d'antipathies personnelles trop souvent rendues manifestes par des accusations et insinuations regrettables"

Ces paroles qui stigmatisaient si bien le "Manitoba" de 1892, semblent avoir été écrites pour le "Manitoba" de nos jours.

C'est bien toujours la même tactique d'accusations et d'insinuations, inspirées sous le couvert des plus nobles sentiments, par de mesquins intérêts individuels et d'odieuses antipathies personnelles.

Il ne serait pas mal à propos pour les rédacteurs du "Manitoba" de mediter ces sages admonestations, et de s'appliquer à se corriger, avant de prétendre faire la leçon aux autres.

Les Hiboux

Les gens du "Manitoba", semblent avoir quelque parenté avec le hibou dont parle Lafontaine.

"Mes petits sont mignons beaux, bienfaits et jolis sur tous leurs compagnons" s'écrie la bonne Dame Hibou, parlant de ses oisillons, qui n'en sont pas moins des jeunes hiboux, partant d'horribles petites bêtes.

Les jeunes phénix du "Manitoba" professent la même opinion à l'égard de leurs productions littéraires; à leurs yeux ce sont de délicats petits chefs d'œuvre pleins du goût le plus exquis; de fait pour tout œil que n'aveugle point la paternité, ces élucubrations échevêlées sont tout uniment d'affreux hiboux littéraires.

Sans doute l'année est particulièrement favorable à ce genre de ponte, car le nombre d'oisillons criards, déplumés et repoussants, éclos depuis quelques temps dans le nid où pond M. Jos. Bernier va croissant chaque semaine.

Déjà la nichée a sa place marquée dans le musée des horreurs.

Fi les vilaines bêtes! (je parle des jeunes Hiboux, bien entendu.)

Le plus désolant de l'histoire, c'est que plus il en éclot, plus ils sont laids.

Voilà, ma foi, un avenir peu récréatif, pour ceux que leur mauvaise étoile oblige à lire le "Manitoba".

La Charite chez les oiseaux

HISTOIRE DE DEUX MESANGES.

La thèse célèbre de Descartes: "L'animal ne possède pas d'intelligence, il n'a que de l'instinct," est un peu vieillotte. Vraiment, il est difficile au ourd'hui de maintenir que l'animal n'a que de l'instinct. Si certains actes ne relèvent effectivement que de l'instinct, combien en est-il qui témoignent d'une véritable intelligence. Les animaux font souvent preuve de raisonnement, M Milne-Edwards de l'Académie des sciences, directeur du Muséum dont la compétence ne faurait être mise en suspicion, racontait dernièrement, à la 35e réunion des naturalistes du Muséum, une p tite histoire d'oiseaux qui mérite, certes, d'être connue.

Raisonner pour soi, pour son bien, dans son propre intérêt, dit M. Milne-Edwards, c'est déja se rapprocher de l'intelligence telle que la comprennent et l'exercent beaucoup d'entre nous. mais raisonner pour le bien d'autrui, avoir le sentiment de la charité, de cette vertu que nous considérons comme la plus belle, la plus humaine, et dont nous faisons volontiers notre apanage exclusif, n'est-ce pas une chose que les promoteurs de l'instinct pur n'accorderont jamais aux animaux, et, pourtant cela existe et des faits posit fs ont permis de le constater!

Le raisonnement des oiseaux, celui qui se rapporte à euxmêmes ou à leur progéniture, se manifeste surtout quand il s'agit de la construction du nid, de son adaption, de la protection et de l'éducation des jeunes. On a même signalé des cas d'adoption entre espèces différentes; un rouge gorge élevant une petite linotte abandonnée par ses parents une femelle de perroquet gris donnant la bequée à de jeune pinsons, puis à des fauvettes. On peut à la rigueur mettre ces actes sur le compte d'une déviation de l'instinct maternel, bien qu'une part d'intelligence y soit nécessaire; mais quelle explication donnera-t-on d'un fait observé dernièrement dans la ménagerie du jardin des Plantes? L'observation de M. Milne-Edwards montre clair comme le jour que l'oiseau éprouve parfois un sentiment de compassion, de charité très raisonnée, qu aucun de ses instincts ordinaires ne saurait faire prévoir.

Dans un cage, nous dit M. Milne Edwards, étaient enfermées d ux de ces charmantes Timeléidés de la région himalayenne, nommées mésanges de Nankin par Sonnerat. C'étaient deux femelles, vivant en bon accord. Vers la fin du mois de fevrier, un cardinal gris habitant la même volière, se prit de querelle avec l'une de ces mésanges et après lui avoir arraché, bon nombre de plumes, il lui cassa la patte d'un coup de son bec puissant. La pauvre estropiée ne pouvait se tenir debout sur son perchoir; elle se trainait péniblement à terre, grelottant de froid sous sa peau dénudée.

Sa compagne la prit en pitié; chaque soir, elle descendait près de la b essée; elle apportait des brins de mousse et d'herbe pour lui en faire un lit et adoucir à ses membres souffrants le contact du sol; puis elle se mettait tout près de la malade, et, la couvrant de son aile, elle restait ainsi tout la nuit, malgré la gène extrême d'une pareille position. Pendant une semaine toute entière, elle ne manqua jamais à sa mission de charité. Et lorsqu'elle eut vu mourir son amie que tant de soins n'empêchèrent pas de succomber, elle devint triste mangeant à peine, restant immobile dans un coin de sa cage, et bientôt elle mourut à son tour.

Eh bien! quoi qu'il est l'instinct, demande M. Milne-Edwards, qui peut conduire un petit oiseau à accomplir de pareils actes? Il n'y en a pas. Là tout est sentiment et raisonnement. Encore une fois, ajoutrons nous, l'animal est intelligent. Il possède même de vertus. Il est charitable.—Henri de Parville

LE SIMPHE RECIT D'UNE FEMME

Mais il donnera de l'espoir à un grand nombre de personnes qui souffrent en silence.

La prostration nerveuse, la faiblesse de cœur, les douleurs atroces et les misères que seules les femmes endurent rendaient la vie à charge à Mme Thos Sears.

Le simple récit d'une femme

Il n'est pas extraordinaire parce que ces choses-là arrivent tous les jours; et n'est ni romanesque, ni navrant, mais c'est un simple récit des souffrances et des misères que malheureusement trop des femmes endurent en silence.

Pendant plusieurs années, la maladie de Mme Thomas Sears, de Ste Catharines, augmentait de jour en jour et finalement elle avait perdu tout espoir d'obtenir une guérison. A un reporter qui alla la voir, Mme Sears dit:—

Les souffrances que j'ai endurées sont presqu'intolérables Ma maladie faisait graduellement du progrès, et, il y a dixhuit mois, je ne pouvais presque pas me remuer. Mes nerfs étaient délabrés, mon coeur était faible et tout mon système paraissait être miné Je ne pouvais reposer ni la nuit ni le jour; le peu de sommeil que je prenais ne m'apportait pas de repos, J'endurais constamment d'atroces douleurs, et il n'y a qu'une femme qui puisse comprendre ce que j'endurais en essayant à faire mes travaux du ménage. Tout bruit soudain m'effrayait et me laissait dans un état tel que j'étais sur le point de perdre connaissance. J'eus quelquefois des attaques de vertige qui parurent pendant quelque temps, affecter ma mémoire. Le moindre mouvement me faisait perdre haleine, et mon coeur battait violemment. Je n'avais aucun goût pour la nourriture, et cependant, afin de ne pas mourir, je reçus les soins de trois différents médecins et dépensai, ainsi, beaucoup d'argent, mais inutilement. J'étais presque découragée. Je fus poussée à essayer les Pilules Roses du Dr. Williams, et, en décembre 1898, je consentis à les essayer. J'en eus d'abord quatre boites et remarquai une changement pour le mieux, quand j'eus fini de prendre la deuxième boite. Quand les quatres boîtes furent épuisées, le changement favoral le était plus prononcé encore et j'en achetai alors une autre demi-douzaine de boîtes. Avant qu'elles fussent toutes épuisées, je jouissais de nouveau des bienfaits d'une bonne santé. Ma guérison ne saurait être mise en doute, car, il y a des mois que j'ai discontinué de prendre les Pilules Roses du Dr. Williams et depuis je n'ai jamais ressenti le plus léger symptôme de mal ise, et je recommande cordialement et fortement aux autres femmes qui souffrent, l'usage de ce merveilleux remède, certaine que je suis, qu'il les guérira, comme il m'a moi-même guérie."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un spécifique pour toutes sortes de faiblesses. Le sang est revivifié, le système nerveux réorganisé, les irrégularités corrigées, las forces restituées et la maladie disparait. Si remarquables ont été les guérisons opérées par ces petites pilules, que leur renommée s'est répandue jusqu'aux extrêmes limites des pays civilisés. Quelque soit l'endroit où vous alliez, vous trouverez que l'article le plus important que vous puissiez trouver dans un pharmacie, ce sont les Pilules Roses du Dr. Williams.

20 POUR CENT D'ESCOMPTE

Nous avons décidé de donner 20 pour cent d'escompte sur toutes les Chaussures en feutres tant qu'il en restera. Il nous faut faire place aux marchandises d'été qui vont arriver le mois prochain. Aussi 10 pour cent d'escompte sur toutes les autres lignes d'ici au 15 Fevrier.

Dans l'Epicerie nous avons toujours en main les farines, son et gru du moulin du Lac des Bois ainsi qu'un assortiment choisi d'Epiceries etc.

Une commande est sollicitée. Telephone 987.

JEAN ET FRERE,

Coin des Rues St. Joseph et Dumoulin - - - - - St. Boniface

43-jno



Pour les
Athlètes
et les
Sports
LE
Vin St-Michel
est indispensable.

Il purifie, fortifie et enrichit le sang. Il donne la force, la vigueur, la vitalité nécessaires à ceux qui font des exercices violents. Il rend les bras et les jambes plus nerveux. Il nourrit, développe et endurcit les muscles d'une manière étonnante. C'est le plus puissant tonique, le plus énergique stimulant connu et recommandé par tous les médecins du monde entier.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montreal, Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

EN VENTE CHEZ
RICHARD & CIE.,
365 Rue Main, Winnipeg.

BRYDON RINK

OUVERT AU PUBLIC

Patinage de 2 hrs. 30 à 4 hrs 45, et de 8 hrs 15 à 10. hrs p. m.

Musique, Mardi, Jeudi et Samedi, le soir.

W. BRYDON, Proprietaire,

J. MUIR, GERANT.

45-1m.

Manitoba S. Eastern Ry.

HORAIRE—A partir du 16 Janvier 1900.

Mardi Vendredi.	Lundi Mer Jeudi Sam	STATION	Tous les Jours.	Mardi. Mercredi.
	8 30	St. Boniface J.	17 15	25
	9 00	Lorette	16 25	22 23
	9 20	Dufresne	16 00	22 00
	10 00	St. Anne	15 50	21 40
	10 20	Steinback	15 25	21 20
	10 40	LaBrpq1erie	14 55	20 55
	11 45	Marchand	14 00	20 20
11 50		Sandilands		19 30
12 20		Woodbridge		19 00
13 10		Summit		18 15
13 50		Vassar		17 35
14 40		Sprague		16 45
15		Track End		16 30

Depart tous les jour. Winnipeg. Arrivé.
8 00 17 40 23 30

MODES.

MISS BAIN,

460 - Rue Main - 460

ASSORTIMENT CHOISI DE CHAPEAUX.

CANOTIERS ET DE CHAPEAUX DE PROMENADE.

$1.00 et $1.25

ROUGHRIDERS, $.150.

TIMBRES DE COMMERCE.

Chocolats, Bonbons, Guimauve de GUNTHER

Les gourmets, fins, appreciateurs de a qualité, s'apercevront que ces bonbons sont supérieurs en qualité et en gout à tous ceux qui ont été vendus jusqu'à ce jour.

CREME FOUETTEE.

J. WATSON.

207 Ave du Portage. Tel. 519

41-3 m



Northern Pacific Ry.

A St. Paul
Minneapolis
Duluth et stations
Est et Sud.

A BUTTE
HELENA
SPOKANE
SEATTLE
TACOMA
PORTLAND
CALIFORNIE
JAPON
CHINE
ALASKA
KLONDIKE
ANGLETERRE
EUROPE
AFRIQUE

Prix du transport des passages au Manitoba, 3 cent du mille livres de billets pour 1000 milles à 2½ mille en vente chez tous tous les agents.

J. T. McKENNEY, City Pas. Agt., Winnipeg.
H. SWINFORD, General Agent, Winnipeg.
CHS. S. FEE, et G. P. & T. A., St. Paul,

HORAIRE OCNDENSE

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montreal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco.............
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.05 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermediaires.....
Laisse Lundi Merc. et Vend. 4 20 p.m
Arrive Lundi Merc. et Vend, 1 10 p.m
Laisse Mardi Jeudi et Sam. 4 20 p.m.
Arrive Mardi Jeudi et Sam, 10 25 a.m.

BRANCHE MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin ....
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.40 a.m
Arrive mardi, jeudi, samedi........ 4.40 a.m

Avis de Dem nde de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons. du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF.

Solliciteur pour la Demanderesse

H. B. McGIVERIN,

Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

1900

Sera une année populaire a la Cuisine des bonbons du Klondyke.

Leur assortiment est toujours frais et le meilleur.

T. JULIUS,

568 Rue Main Winnipeg

AVIS

Avis est donné par les présentes que la Compagnie "Canadian Mutual Loan & Investment" fera application au Parlement du Canada à sa prochaine session pour une Loi incorporant les actionaires de la Compagnie, en une Compagnie nouvelle de Prêt au Canada avec pouvoir d'acquérir l'actif et d'assumer le passif de la présente Compagnie et d'agir en qualité de Compagnie de Prêt au Canada, avec tels pouvoirs en conséquence, ainsi qu'il peut-être expédient.

MACDONELL, MCMASTER & GREARY.
51 Yonge Street.
Toronto.
Avoué pour le réquerant.

Daté à Toronto ce 6ième jour de Janvier 1900.

50-9i.

L'Exode a Dawson.

Les nouvelles de Dawson disent qu'il ne restera plus grand'chose de la métropole des régions aurifères en mai prochain. Les commerçants commencent à fermer boutique. On voit de nombreuses affiches. "A louer" clouées sur des maisons autrefois très prospères. L'exode soudain vers le Cap Nome est cause de ce dé arroi. La majorité des travailleurs de Dawson émigrent au Nome City. On doit transporter plusieurs maisons en cet endroit entre autres le Grand Palace, le théâtre de Dawson Il faudra quatre barges pour transporter cette institution de Dawson à Nome City.

D'après des lettres reçues à Skagway, Henry Bratnober, le représentant des Rotschilds et de la Cie d'Exploration de Londres abrait obtenu une charte l'autorisant à construire le chemin de fer de l'yramid Harbour à Rainy Hollow. Bratnober a eu des agents dans ce district qui achetaient des terrains riches en cuivre pour les Rotschilds.

Des capitalistes canadiens veulent obtenir une charte pour la construction d'une voie canadienne de chemin de fer de Fort Simpson, près de Wrangle, passant par le district minier Cassiar-Atlin et se rendant à Bennett. La distance totale est de 250 milles. On dit que le gouvernement canadien va subventionner cette entreprise, afin d'en faire bénéficier Vancouver, Victoria et le commerce canadien en général

La Swan River.

Nous lisons dans la Patrie: "Parlant de l'immigration dans le Nord-Ouest et le Manitoba, M. Hanna dit: Jugez-en par vous-même: "Il y a deux ans, il n'y avait pas une seule âme dans la vallée de la rivière Swan, qui comprend un million d'acres de terre très propre à la culture. Maintenant, cette fertile vallée compte plus de 4,000 personnes habitant des demeures très confortables. Au mois de novembre dernier, il n'y avait que des prairies où s'élève maintenant la ville de Swan River, et à l'heure actuelle, il y a 68 bâtiments et une population de 350 âmes. Dauphin qui n'existait pas, il y a trois ans, compte aujourd'hui une population de 3,000 âmes. Je vous donne ces chiffres pour démontrer à ceux qui habitent dans l'Est, les développements merveilleux du Nord-Ouest, si plein d'avenir."

Durant la dernière saison, le Canadian Northern a construit 144 milles de chemin de fer, à partir de Cowan jusqu'à Bell River. Bell River est à 30 milles des frontières nord du Manitoba et à 80 milles de la Saskatchewan. M. Hanna dit que le Pacifique traversera la Saskatchewan à Pas Mission, qui est situé à 350 milles de la jonction Gladstone, où le Canadien Northern se réunit au Manitoba & Northern qui appartient maintenant au Pacifique Canadien.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c pour le No. 1 dur.

Farine—Légère baisse. Patente. $1.95; Strong Baker, $1.60; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $12; gru, $15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20; d'orge et avoine, $15 à 17; blé mêlé, $12 à $15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 1.00

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie, par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.50 à 5 50 pièce; veau, 8c à 10c; beuf, 6½c à 7½c; porc, 7¾ à 8c.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION:

367 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.

M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.

M. ED. GUILBAULT, 2E VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER

OFFICIERS ET MEMBRES DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.

M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 5 Decmebre 1899.

Allant au nord. Allant au sud.

Mardi.	Mercredi. Vendredi.	Lundi Mer Vendredi.	Stations.	Mardi Jeu Samedi.	Mercredi. Vendredi.	Samedi.
		17 45	Gladstone	12 45		
		17 20	Ogilvie	13 10		
		16 50	Plumas	13 40		
		16 05	Glenella	14 20		
		15 40	Glencairn	15 00		
		15 00	McCreary	15 40		
		14 30	Laurier	16 15		
		13 55	Makinak	16 45		
		13 20	Ochre Riv.	17 20		
12 00	12 10	12 40	Dauphin	18 00	6 45	18 30
11 25	11 35		Valley Riv		7 20	19 05
11 00	11 10		Sifton		7 45	19 30
10 50	11 00		Sifton jct.		7 55	19 40
	10 35		Fork Riv.		8 20	
	10 10		Gruber		8 50	
	10 00		Winnipego		9 00	
10 15			Ethelbert			20 20
9 40			Garland			20 55
9 00			Pine River			21 35
8 30			Sclater			22 05
8 00			Cowan			22 40
6 55			Minitonas			23 50
6 15			Swan Riv.			24 30

D. B. Hanna, Superintendant

WINNIPEG.

Notes Editoriales

Deux inspecteurs d'écoles de la Province de Québec signalent comme un des vices capitaux du systsme d'enseignement dans leur province:

"Le manque de vocation chez le personnel enseignant"

Voila un reproche que l'inspecteur de chez nous ne s'exposéra vraisemblablement pas à adresser aux instituteurs sous ses ordres, de peur de ricochet.

Il faut rendre cette justice à M. H. J. Macdonald qu'il semble prendre à cœur de remplir les promesses de son programme

Il est d'autant plus regrettable que M. Jos Bernier l'un des signataires de cette plateforme n'ait pas jugé utile d'obtenir la moindre promesse de M. Macdonald à l'égard de la minorité!

Grâce à l'indifférence coupable de J. Bernier nous n'avons rien à attendre de M. H. J. Macdonald, rien de bien du moins, car il est probable que M. Macdonald, fidèle à sa parole, entend comme il l'a déclaré à maintes reprises "faire observer la loi de 1890 dans toute sa rigueur"

Et ainsi grace à la complicité du triumvirat, les bonnes qualités de M. Macdonald, son respect de la parole donnée, loin de nous profiter, s'exerceront à notre désavantage.

Le Club "le Voyageur"

Jeudi dernier le club de raquette "Le Voyageur" après avoir durant quelques heures devoré l'espace, en glissant sur le blanc luiceuil de la prairie, s'est rendu à l'aimable invitation de M. J. B. Leclerc, qui fort gracieusement avait mis sa salle de réunion à la disposition du club.

Surprise alléchante un magnifique souper, dû à l'amabilité de M. J. B Leclerc attendait nos raquetteurs, et vous pouvez penser si l'attention délicate fut appréciée par l'appêtit de voyageurs, que leur exercice de l'après midi avait tout particulièrement excité

Plus de quarante personnes prirent place à la table magnifiquement garnie.

Après le repas, le Président du Club ouvrit l'assemblée.

Parmi les communications soumises au Club se trouvait la résignation de M. O. Manseau comme cap taine du Club.

Cette résignation fut accepté avec de sincères regrets, puis M. Alex Chabot fut nommé à l'unanimité Capitaine.

M. A. Phaneuf fut choisi pour le remplacer comme membre du comité de régie.

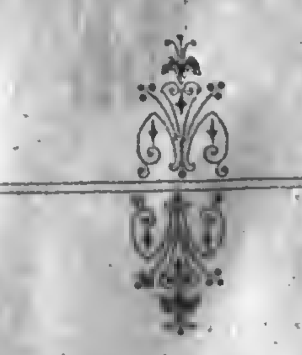
Avant que l'assemblée s'ajourna, un vote de remerciement fut voté à M. J. B. Leclerc le remerciant de son hospitalité et de la manière aimable dont il a su recevoir les membres du Club

Après l'assemblée l'on commença a chanter et danser au son d'un orchestre de trois musiciens bien connus MM. Zotique Lavoie, S Jean et Jack Gingras.

Plusieurs discours furent prononcés par MM. A. Bleau, L. N. Bétournay, P. F. Soucy, M. Smith, Jos. Bernier et autres. Tous les invités s'en retournèrent à une heure avancée de la veillée enchantés de leur réception par M. J. B. Leclerc.

PERDUE le 13 courant, un portefeuille contenant la somme de $165,00 de Winnipeg à St. Vital. Une recompense de $20,00 sera donné à toute personne qui le remettra à,

M. LOUIS ZASTE,
St. Norbert.



Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de..............................

pour..............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante:

Nom..............................

Paroisse..............................

Province..............................

NOUVELLES LOCALES.

Il n'y a pas eu de séance du conseil de Ville de St. Boniface lundi dernier faute de quorum.

M. L. J. Collin est sorti de l'hopital de St. Boniface la semaine dernière complètement rétabli.

M. Telesphore Pelletier de St. Boniface est assez bien maintenant pour vaguer à ses occupations.

Lundi dernier M. Baptiste Smith de St. Adolphe conduisait à l'autel Melle Sansregret de St. Vital.

D'après les agents de propriétés foncières l'on prétend que la propriété va prendre beaucoup de valeur au printemps.

M. Albert Préfontaine est parti hier pour le Nebraska, où il va chercher un char de chevaux, il sera absent une vingtaine de jours.

M. Modeste Lamontagne de St. Boniface a cet hiver quatre chantiers de bois de chauffage deux à Darwin et deux à La Broquerie.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame, beau jardin, haugar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

M. Aimé Benard du Grand Central hotel vient de recevoir un char de chevaux de travail venant de la Province de Québec, qu'il vendra à grand marché.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leurs souscription. Nous les avertissons que désormais les abonnements devront être payés à M. Gauvin, 366 Rue Main.

Monsieur G. R. Vendome est à l'hôpital de St. Boniface depuis la semaine dernière pris d'une forte attaque de rhumatisme. Son atelier reste ouvert et ses ouvriers continuent leur travail de galvanio plastie

Dimanche prochain, les amis de M. Tony Gingras doivent se réunir à la salle de M. J. B. Leclerc et lui présenteront une épinglette en or et une coupe en argent en reconnaissance du succès qu'il a obtenu à la graude joute de hockey dernièrement jouée à Montréal.

Lundi dernier, une cinquantaine d'amis de M. Ernest Lévêque s'étaient réunis dans la salle de M. J. B. Leclerc à St. Boniface pour présenter au sympathique et dévoué directeur du chœur de chant de la Cathédrale, un magnifique mobilier de salle à manger, témoignage de la reconnaissance de ses compagnons de chœur; Ce fut M. Lucien Dubue qui se fit l'interpréte de ces Messieurs.

M. Jos Bernier au nom des amis personnels de M. E. Levêque lui présenta une bourse abondammeut fournie de belles pièces d'or sonnantes et trébuchantes.

M. E. Levêque remercia en terme chaleureux et invita ses amis à passer la soirée avec lui.

La réunion fut brillante et cordiale.

Un victoire Francaise.

Rabah a été longtemps l'adversaire le plus acharné de l'extension de l'influence française dans le Soudan. C'est un ancien esclave de Zober pacha, un grand potentat soudanais; il s'est révolté et a formé un royaume dans l'Afrique centrale. Ses nombreuses victoires sur les autres chefs indigènes l'ont fait surnommer le "Napoléon africain." Les Français ont combattu contre lui depuis des années, et la dépêche d'aujourd'hui annonce sa chute.

Il paraît qu'il était fortement retranché à Kouna, entre le Congo français et le lac Tchad, qui est l'objectif de toutes les expéditions françaises, soit à travers le Sahara, de l'Algérie, ou des colonies françaises daus l'Ouest africain et au Congo. Kouna était défendu par 12,000 hommes, avec 2,500 fusils et 3 canons.

Après un combat acharné, les Français ont démoli la fortresse. Deux des canons de Rabah ont été détruits par les obus français, Rabah, qui a été blessé pendant l'engagement, s'est enfui six heures avant la fin du combat.

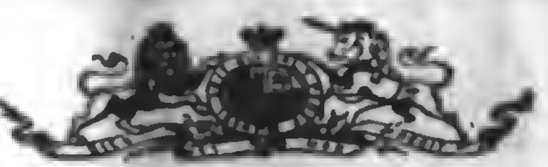
Les chef de l'expédition française admet toutefois que la moitié de ses forces a été mise hors de combat. Quarante-trois tirailleurs sénégalais ont été tués et quatre Européens, parmi lesquels, le capitaine Robillot, ainsi que 106 Sénégalais, ont été blessés.

Les Grains de Semence.

UNE NOUVELLE DISTRIBUTION SE FERA D'ICI AU 15 MARS.

D'après les instructions de l'hon. miuistre de l'Agriculture on se prépare actuellement, à la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa, à faire la distribution d'échantillons des meilleures espèces de graius de semence, qui consisteut en blé, avoine, orge, blé-d'inde, pommes de terre, etc. Chaque paquet d'échantillon pèse trois livres et est envoyé à toute personne qui en fait la demande personnellement. Les demandes doivent être adressées à M. Wm. Saunders, directeur des fermes expérimentales à Ottawa. Cette distribution sera faite jusqu'au 15 mars. Les lettres peuvent être envoyées sans être affranchies.

Cette distribution est faite dans le but d'améliorer la qualité du grain. Les personnes désirant un échantillon voudront bien spécifier l'espéce qu'elles désirent. Un seul échantillon de grain sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.



VENTE DE TERRES D'ECOLE

Avis est par les présentes donné que certaines terres d'Ecoles du district de l'Assiniboine seront mises en vente à

L'ENCHERE PUBLIQUE

aux endroits et dates ci-dessous; savoir:—

INDIAN HEAD, 21 mars, 1900 a 11 a. m.

SINTALUTA, 23 mars 1900 à 11 a. m.

Q'APPELLE STATION 23 mars 1900 à 11 a. m.

Ces terres sont offertes par quart de section, avec mise à prix conforme au chiffre fixé par les liste de vente, et seront vendues sans égard aux personnes qui peuvent les occuper illegalement, toutefois les dites personnes, s'il y a lieu, auront droit à un delai de 30 jours après le jour de vente, pour durant ce temps, deplacer leurs bâtiments, clôtures et autres propriétés.

Le Department se réserve le droit de retirer n'importe laquelle de ces terres avant le jour de ventes.

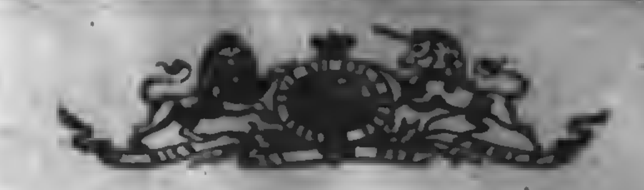
CONDITIONS DE PAIEMENT—un dizième comptant et la différence en neuf paiements annuels égaux avec interet au taux de 6 pour cent par année sur le montant du prix d'achat restant dû d'époque à époque.

NOTE.—Les scrips et warrants ne peuvent être acceptés en paiements.

La liete des terres à vendre peut être obtenue en faitant application au Secrétaire du Department de l'interieur à Ottawa, ou a l'agent des Terres de la Puissance à Regina.

P. G. KEYES,
Secrétaire,
Department de l'Intérieur, Ottawa.

Janvier 24, 1900.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.